



HAL
open science

Une sépulture chasséenne et un dépôt symbolique annexe (?) à Montélimar (Drôme), Portes de Provence (zone 5)

Yaramila Tchérémissinoff, Philippe Alix, Vérane Brisotto, Frédérique Ferber, Sylvie Saintot

► To cite this version:

Yaramila Tchérémissinoff, Philippe Alix, Vérane Brisotto, Frédérique Ferber, Sylvie Saintot. Une sépulture chasséenne et un dépôt symbolique annexe (?) à Montélimar (Drôme), Portes de Provence (zone 5). *économie et société à la fin de la Préhistoire Actualité de la recherche*, Actes des 7e Rencontres méridionales de Préhistoire récente tenues à Bron (Rhône), les 3 et 4 novembre 2006, Association Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Nov 2006, Bron, (Rhône), France. p. 223 - 236. hal-01449636

HAL Id: hal-01449636

<https://hal.science/hal-01449636>

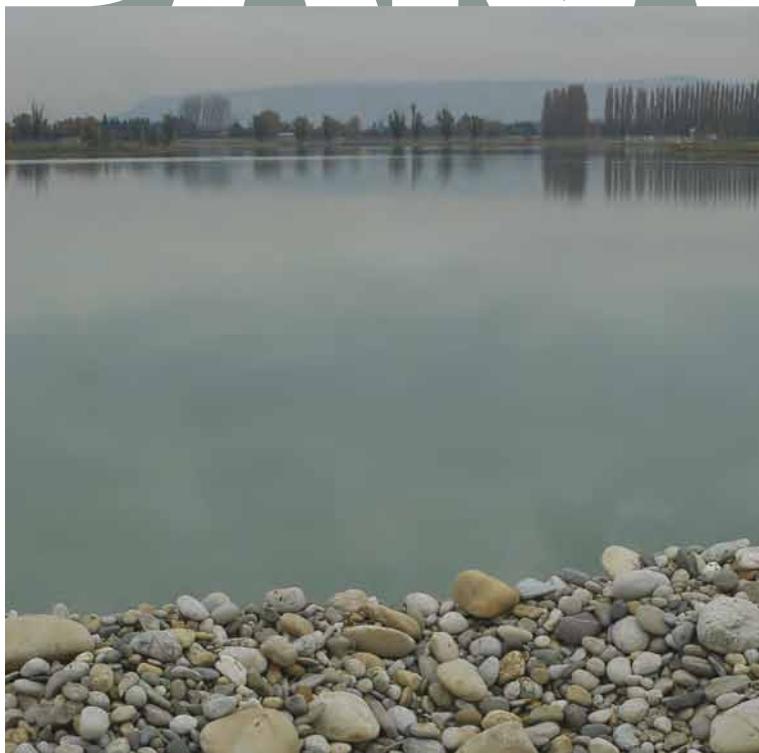
Submitted on 30 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Documents
d'Archéologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne*

DARA



**ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ
À LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE
ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE**

**Ouvrage collectif sous la direction d'Alain Beeching,
Éric Thirault et Joël Vital**

ALPARA – Maison de l'Orient et de la Méditerranée

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

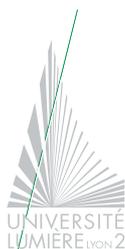


Les 7^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, tenues à Bron, sur le campus de l'Université Lumière-Lyon 2, les 3 et 4 novembre 2006, ont réuni plus de 150 préhistoriens venus du Sud de la France et des régions alentour. Ces Rencontres biennales représentent le lien majeur de la communauté des chercheurs pour les périodes allant du Mésolithique à l'Âge du Bronze dans la moitié sud de la France.

Les Actes présentés ici regroupent 24 contributions réparties en deux sections : l'actualité de la recherche, présentant les principaux résultats des fouilles et programmes récents, et le thème spécifique choisi pour cette session «Économie et société à la fin de la Préhistoire». Cette thématique large est abordée au fil de 9 contributions très ciblées portant sur les économies de subsistance, de production et d'échange ainsi que sur l'analyse de structures immobilières qui en témoignent, où l'on voit que l'idéal et le matériel ne sont jamais très éloignés dans ces sociétés du passé.



*alp*ora
Association de Liaison
pour le Patrimoine
et l'Archéologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE-LYON 2



Rhône-Alpes Région
Culture
Communication

DARA

30 €

Illustration de couverture

Une île du Rhône près de Montélimar (Drôme).
Photo Emmanuel Georges.

Illustration de la quatrième de couverture

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) : fosse 59 du site néolithique des Moulins. Cette fosse plate présentait juxtaposés : une meule retournée de 60 kg, un fragment de radius humain, une perle en variscite catalane... illustrant en raccourci, à la fois l'ambivalence de signification d'un instrument fonctionnel hors de son lieu d'utilisation et l'imbrication des fonctions économiques et sociales.
Photo CAPRA Valence.

Ouvrage collectif sous la direction d'Alain Beeching, Éric Thirault et Joël Vital

– *Économie et société à la fin de la Préhistoire – Actualité de la recherche : actes des 7^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente tenues à Bron (Rhône), les 3 et 4 novembre 2006.*

Lyon : Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne / Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, Université Lumière-Lyon 2, CNRS, 2010.

372 p., 21 x 29,7 cm.

(Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne ; 34).

*Documents
d'Archéologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne*

N° 34

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

Actes des 7^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente
tenues à Bron (Rhône), les 3 et 4 novembre 2006

sous la direction de
Alain Beeching, Éric Thirault et Joël Vital

Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne
Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée
Lyon 2010

Les Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne

La collection *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne* est consacrée à la diffusion de la recherche archéologique et historique du territoire des régions du Centre-Est et du Sud-Est de la France. Elle accueille des monographies de sites ou de monuments, des études synthétiques ou spécialisées, des actes de colloques, de la Préhistoire à l'époque moderne. La collection est ouverte à tous les acteurs de l'archéologie.

Direction de la publication : Louis Blanchard et Jean-Baptiste Yon

Direction scientifique : Élise Faure-Boucharlat et Jean-Baptiste Yon

Secrétariat de rédaction et d'édition : Ingrid Berthelier et Vincente Voisin

Édition et diffusion

Les *DARA* sont édités et diffusés conjointement par l'Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (ALPARA, 25 rue Roger-Radisson, F-69005 Lyon) et les Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, Université Lumière-Lyon 2, CNRS (5-7 rue Raulin, F-69355 Lyon cedex 07).

ISBN 978-2-35668-016-7 – ISSN 1632-4374

Comité de rédaction

Conseillers scientifiques : Anne Le Bot-Helly, conservatrice régionale de l'archéologie (DRAC Rhône-Alpes),
Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie (DRAC Auvergne)

Guy Barruol, directeur de recherche émérite, CNRS

Anne Baud, maître de conférence en archéologie médiévale, Université Lumière-Lyon 2, UMR 5138/Archéométrie et archéologie

Frédérique Blaizot, ingénieur de recherche, Institut national de recherches archéologiques préventives, Rhône-Alpes-Auvergne, UMR 5199/PACEA

Louis Blanchard, président de l'ALPARA

Élise Faure-Boucharlat, inspectrice générale des patrimoines, archéologie, Ministère de la culture et de la communication

Pierre Jacquet, assistant technique et scientifique, Institut national de recherches archéologiques préventives, Rhône-Alpes-Auvergne

Marie Le Mière, chargée de recherche, CNRS, UMR 5133/Archéorient

Anne Pariente, conservatrice en chef, directrice du Service archéologique de la Ville de Lyon

Nicolas Reveyron, professeur d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge, Université Lumière-Lyon 2, UMR 5138/Archéométrie et archéologie, membre senior de l'Institut universitaire de France

Philippe Thirion, ingénieur d'étude, Service régional de l'archéologie (DRAC Rhône-Alpes)

Jean-Baptiste Yon, chargé de recherche, CNRS, UMR 5189/HiSoMA, responsable scientifique des publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée

Comité de lecture

Colette Annequin, professeur d'histoire et archéologie antiques, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble 2

Marie-Christine Bailly-Maître, directrice de recherche, CNRS, UMR 6572/LAMM, Aix-en-Provence

Jean-Paul Bravard, professeur de géographie, Université Lumière-Lyon 2, membre de l'Institut universitaire de France

Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, ingénieur d'étude, Service régional de l'archéologie (DRAC Rhône-Alpes)

Vincent Guichard, directeur général de Bibracte, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray

Bruno Helly, directeur de recherche, CNRS, UMR 5189/HiSoMA

Roger Lauxerois, conservateur en chef du patrimoine, ancien directeur des musées de Vienne

Chantal Mazard, conservatrice en chef du patrimoine, Direction de la culture et du patrimoine du Conseil général de l'Isère

Michèle Monin, archéologue, Service archéologique de la Ville de Lyon

Pierre-Yves Nicod, archéologue, Université de Genève

Isabelle Parron, docteur en archéologie médiévale, responsable d'agence Archeodunum SAS

Jean-François Reynaud, professeur honoraire, Université Lumière-Lyon 2

Hugues Savay-Guerraz, conservateur, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière

Anne Schmitt, chargée de recherche, CNRS, UMR 5138/Archéométrie et archéologie

Joëlle Tardieu, ingénieur d'étude, Service régional de l'archéologie (DRAC Rhône-Alpes)

Dominique Tardy, chargée de recherche, CNRS, USR 3155/Institut de recherche sur l'architecture antique, Pau

Jean-Michel Treffort, chargé de recherche, Institut national de recherches archéologiques préventives, Rhône-Alpes-Auvergne

Gérard Vernet, ingénieur chargé d'opération et de recherche, Institut national de recherches archéologiques préventives, et chercheur UMR 6042/GEOLAB

Joël Vital, chargé de recherche, CNRS, UMR 5138/Archéométrie et archéologie, Lyon-Valence

Secrétariat d'édition du volume : Elysabeth Hue-Gay

La publication de cet ouvrage a été financée par le Ministère de la culture et de la communication ainsi que par l'Association Rencontres méridionales de Préhistoire récente.

Les avis exprimés dans ce volume n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Colloque organisé par

Association Rencontres méridionales de Préhistoire récente
Centre d'archéologie préhistorique du Rhône aux Alpes - Valence
DRAC – Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes
CNRS, UMR 5138 - Lyon
Université Lumière-Lyon 2, Chaire de Préhistoire

dans les locaux et avec le soutien de l'Université Lumière-Lyon 2

Comité d'organisation

Alain Beeching (Université Lumière-Lyon 2), Yves Billaud (Ministère de la culture et de la communication, DRASSM), Anne Le Bot-Helly, Geneviève Martin (Ministère de la culture et de la communication, Service régional de l'archéologie), Éric Thirault (Société Paléotime), Frédéric Cordier, Frédéric Jallet, Sylvie Saintot (Inrap), Joël Vital (CNRS)

Comité de relecture

Alain Beeching, Yves Billaud, Jacques Léopold Brochier, André D'Anna, Hélène Dartevelle, Pierrick Fouéré, Jean-Pierre Giraud, Pierre-Arnaud de Labriffe, Pierre-Yves Nicod, Ingrid Sénépart, Thomas Perrin, Yaramila Tchérémissinoff, Jean-Paul Thévenot, Éric Thirault, Jean Vaquer, Joël Vital et Jean-Louis Voruz

Préparation du manuscrit

Éric Thirault

L'organisation matérielle du colloque a reposé sur la participation active de Geneviève Martin (SRA), l'aide financière de l'Université Lumière-Lyon 2, ainsi que sur l'aide bénévole de personnels de la Culture et d'étudiants de l'Université. La publication des Actes a pu se faire grâce à l'aide financière du Ministère de la culture et de la communication et à l'engagement du service des Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux de Lyon. Que toutes les personnes impliquées dans ces différentes étapes soient remerciées ici.

SOMMAIRE

Alain BEECHING	
Avant-propos.....	9

THÈME : ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE

Alain BEECHING	
Économie et société : quelques repères à propos du Néolithique.....	13
Bernard GASSIN, Nuno F. BICHO, Laurent BOUBY, Ramón BUXÓ Y CAPDEVILA, Antonio F. CARVALHO, Ignacio Clemente CONTE, Juan Francisco GIBAJA, Jesús GONZÁLEZ URQUIJO, Juan José IBÁÑEZ ESTÉVEZ, Jimmy LINTON, Philippe MARINVAL, Belén MÁRQUEZ, Leonor PEÑA-CHOCARRO, Guilhem PÉREZ JORDÀ, Sylvie PHILIBERT, Amelia del Carmen RODRÍGUEZ RODRÍGUEZ et Lydia ZAPATA	
Variabilité des techniques de récolte et traitement des céréales dans l'Occident méditerranéen au Néolithique ancien et moyen : facteurs environnementaux, économiques et sociaux.....	19
Jean VAQUER et Maxime REMICOURT	
Rythmes et modalités d'approvisionnement en silex blond bédoulien dans le Chasséen du bassin de l'Aude : le cas d'Auriac, Carcassonne (Aude).....	39
Gwenaëlle LE BRAS-GOUDE, Estelle HERRSCHER et Jean VAQUER	
Variabilité isotopique de populations chasséennes : implications paléoalimentaires	57
Pierre-Yves NICOD, Régis PICAVET, Jacqueline ARGANT, Jacques Léopold BROCHIER, Louis CHAIX, Claire DELHON, Lucie MARTIN, Bernard MOULIN, Dominique SORDOILLET et Stéphanie THIÉBAULT	
Une économie pastorale dans le Nord du Vercors : analyse pluridisciplinaire des niveaux néolithiques et protohistoriques de la Grande Rivoire (Sassenage, Isère)	69
Philippe GALANT	
Économie souterraine et guerre des gangs sur les Grands Causses à la fin du Néolithique	87
Luc JACCOTTEY et Annabelle MILLEVILLE	
Aux origines de la meule : premiers exemples de carrières de moulins de type «va-et-vient», massif de la Serre, Jura	109
Romana HARFOUCHE	
Agriculture en terrasses à haute altitude au cours de l'Âge du Bronze dans les Pyrénées-Orientales (massif du Carlit).....	125
Alain BEECHING, Jacques Léopold BROCHIER, Sylvie RIMBAULT et Joël VITAL	
Les sites à fosses circulaires du Néolithique et de l'Âge du Bronze ancien en moyenne vallée du Rhône : approches typologiques et fonctionnelles, implications économiques et sociales.....	147

ACTUALITÉ EN RHÔNE-ALPES

Raphaële GUILBERT, Alain BEECHING et Frédéric CORDIER L'industrie lithique du site castelnovien de plein air d'Espeluche-Lalo (Drôme) : spécificités techniques et culturelles.....	173
Alain BEECHING, Jacques Léopold BROCHIER, Frédéric CORDIER, Dominique BAUDAIS, Philippe HÉNON, Frédéric JALLET, Jean-Michel TREFFORT et Karine RAYNAUD Montélimar – Le Gournier : historique des recherches et présentation d'un « grand site » chasséen en vallée du Rhône	187
Jean-Michel TREFFORT et Philippe ALIX, avec la collaboration d'Anne-Claire MAUGER Montélimar – Portes de Provence, zone 5 : des alignements de foyers à pierres chauffées néolithiques dans le secteur du Gournier.....	207
Yaramila TCHÉRÉMISSINOFF, Philippe ALIX, Vérane BRISOTTO, Frédérique FERBER et Sylvie SAINTOT Une sépulture chasséenne et un dépôt symbolique annexe (?) à Montélimar (Drôme), Portes de Provence (zone 5)	223
Joël VITAL Les séquences céramiques de la Balme de Sollières-Sardières (Savoie) et de la grotte de la Chauve-Souris à Donzère (Drôme) : implications sur le Néolithique final transalpin, le phasage et le concept de Remedello	237
Thierry ARGANT, Catherine LATOUR-ARGANT et Stéphane GAILLOT Nouveaux indices d'occupation préhistorique en rive gauche de la Saône à Lyon 4 ^e (Rhône)	255
Jacqueline ARGANT et Catherine LATOUR-ARGANT Abris sous roche et taphonomie pollinique.....	263

ACTUALITÉ HORS RHÔNE-ALPES

Jérôme ROUSSEAU, Gisèle ALLENET DE RIBEMONT, Pascal BERTRAN, Séverine BRAGUIER, Catherine DUPONT, Pierrick FOUÉRÉ, Philippe FORRÉ, Michel COUTUREAU et Jean-Marie JAUNEAU Les occupations néolithiques de la colline de Port-Punay à Châtelailon-Plage (Charente-Maritime).....	269
Maria A. BORELLO Chassey-Cortailod-Lagozza.....	293
Carine MULLER-PELLETIER, avec la collaboration de David PELLETIER Les structures de combustion à pierres chauffées du Néolithique moyen du site 1 des Acilloux (Cournon-d'Auvergne, Puy-de-Dôme).....	305
Michel BILLARD Évolution des pathocénoses du Néolithique moyen à la Tène sur des séries ostéo-archéologiques de Limagne d'Auvergne (Puy-de-Dôme).....	317
Francesco RUBAT BOREL Premières données à propos du mégalithisme dans les Alpes du Piémont.....	327
Giorgio CHELIDONIO Ateliers de taille de silex dans la Préhistoire récente des Monti Lessini (Verona, Italie).....	339
Patrice COURTAUD et Patrice DUMONTIER La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey à Laruns (64) : les aménagements funéraires dans une grotte de l'Âge du Bronze	347
Philippe HAMEAU Nouveaux abris à peintures à Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse).....	359

UNE SÉPULTURE CHASSÉENNE ET UN DÉPÔT SYMBOLIQUE ANNEXE (?) À MONTÉLIMAR (DRÔME), PORTES DE PROVENCE (ZONE 5)

Yaramila TCHÉRÉMISSINOFF, Philippe ALIX, Vérane BRISOTTO, Frédérique FERBER et Sylvie SAINTOT

Résumé

Les structures qui font l'objet de cet article ont été fouillées sur le site dit des «Portes de Provence» à Montélimar et se rattachent au vaste ensemble chasséen du Gournier. Elles concernent plus précisément deux fosses qui sont contiguës et visiblement très isolées dans le site. L'une d'entre elles contient une sépulture, dont les différentes composantes intègrent bien les manifestations des sépultures en fosses «domestiques» du Chasséen. L'autre a livré, dans son comblement, un galet encoché anthropomorphe, inclus dans une composition originale. À travers plusieurs évocations de l'univers funéraire et symbolique du Néolithique moyen et récent rhodanien, nous proposons une complémentarité entre les deux structures, voire une relation étroite, peut-être pas tout à fait étrangère aux manifestations mégalithiques péri-alpines.

Abstract

The structures discussed here have been excavated on the site called "Portes de Provence" at Montélimar. They are part of the Chassean great site called the "Gournier". This contribution focuses on two adjacent pits who are very isolated on the site. One of them contains a burial, which offers all the characteristics of the burials deposited in "domestic" pits within the Chassean Culture. The other one contained within its filling an anthropomorphic and notched pebble included in an original composition.

We argue that the components of these two pits are part of a scenography understandable at the scale of the whole site, as it is still been proposed for sites of the middle-Rhône valley (Beeching 2003). In this particular case, we propose to associate the notched pebble and the burial, because of its morphological particularity (which evokes the lemanic "statues-menhirs"), its integration within a performance with other elements, its proximity with the dead (although it is deposited in a special place), and the isolation of both structures, sign of their spatial

link. All these elements echoes the funeral and symbolic manifestations known in the cultures of the Middle and recent Neolithic in the Rhône basin.

At least, although the strict transposition of the symbolic meanings known in ethnographic contexts is impossible, we can ask if this small "statue-menhir" could not embody the dead himself, or recall its ascendants, its sacrifice or its reception in a beyond. It is not unconceivable that this device was itself a kind of burial, *i.e.* a cenotaph.

1. PRÉSENTATION

Le site des «Portes de Provence», zone 5, fouillé au printemps 2006 sous la direction de Jean-Michel Treffort, constitue l'une des «fenêtres» ouvertes sur la vaste occupation chasséenne du Gournier à Montélimar (Beeching *et al.* 1997; Beeching, Crubézy 1998).

Il s'agit essentiellement d'un grand ensemble de foyers à pierres chauffées (Treffort, Alix, dans ce volume). Quelques fosses ont aussi été fouillées (*fig. 1*), et l'une d'entre elles recélait une sépulture. À moins d'un mètre au sud-ouest, une autre fosse a livré un curieux aménagement impliquant un galet taillé, constituant peut-être une mise en scène en relation avec la sépulture.

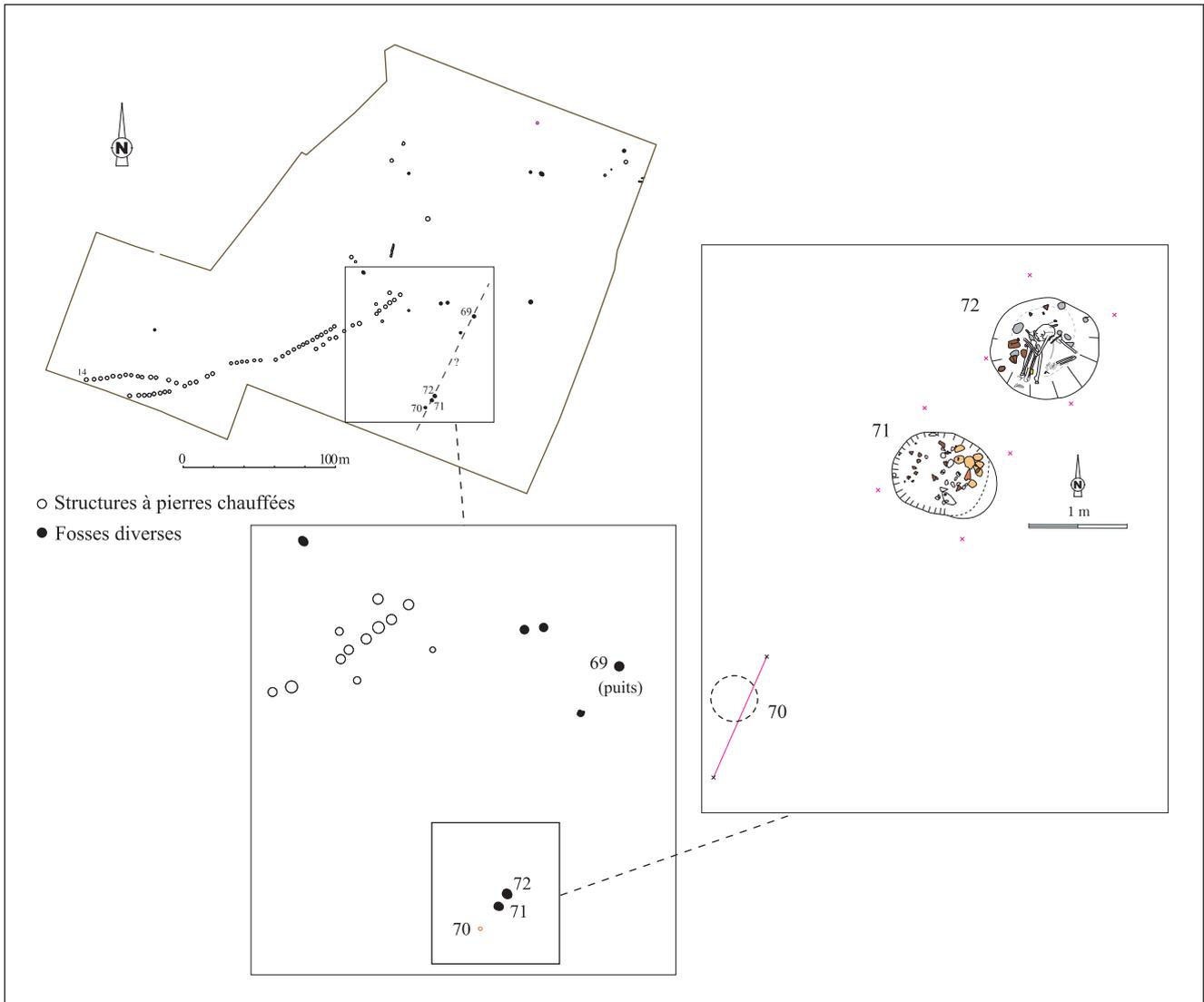


Fig. 1 – Plan général de la fouille et localisation des structures 71 et 72.

2. LA SÉPULTURE DE LA FOSSE 72

2.1. DESCRIPTION

La sépulture a été réalisée au sein d'une fosse de profil irrégulier et de plan circulaire, présentant un diamètre de 1,1 m et une profondeur conservée maximale de 0,35 m (fig. 2 et 3). Les os reposaient sur une séquence de comblement inclinée du sud au nord, à environ 0,15 m du fond, dont le pendage était presque conforme au profil de la fosse. Dans son ensemble, le comblement était composé d'un limon sableux de couleur beige, qui comportait de nombreux galets (diamètre : 0,1 m en moyenne) et des tessons épars. Ces derniers étaient plus nombreux et de plus grande taille à la base du dépôt sépulcral.

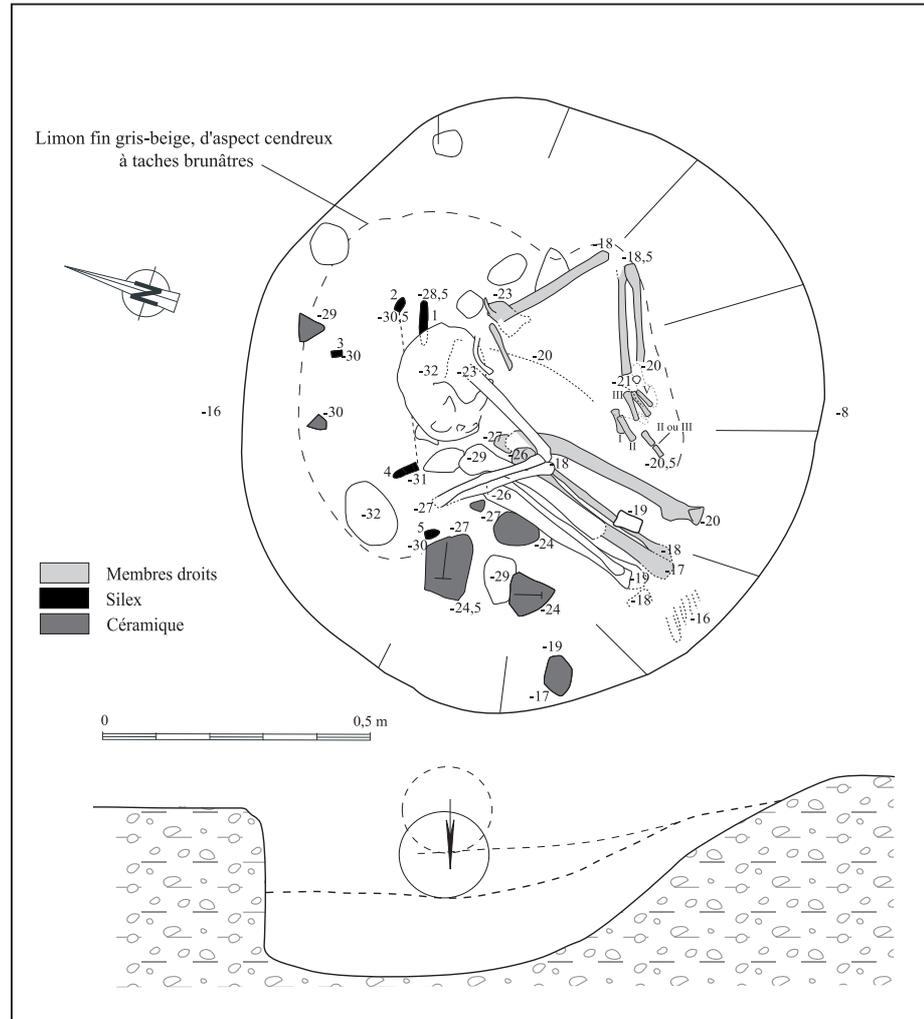
Plusieurs lames et fragments de silex reposaient également à ce niveau. Un limon plus fin, de couleur gris-beige et d'aspect cendré à taches brunâtres, jouxtait l'individu et était encore présent quelques centimètres sous lui (lame mince en cours).

Le squelette était très abîmé. C'est celui d'un adulte de sexe indéterminé, qu'il est éventuellement possible de qualifier de jeune (faible usure dentaire, M3 inf. en cours d'éruption), bien que ce terme ne caractérise pas forcément, socialement, un «néolithique». Les os sont graciles, comme c'est généralement le cas au Chasséen; les épiphyses, les éléments costaux et rachidiens, les os du bassin, ainsi que les petits os des extrémités, ne demeuraient qu'à l'état de traces.

L'individu reposait globalement en position contractée et vue postéro-latérale gauche, dans un axe pratiquement nord/sud.

La mandibule demeurait connectée au crâne, qui se présentait en vue inférieure et composante latérale gauche. La région du temporal gauche a été enfoncée par la pression sédimentaire. Le comportement des vertèbres cervicales n'a pu être observé.

Fig. 2 – Le squelette et la fosse 72
(infographie Y. Tchérémissinoff).



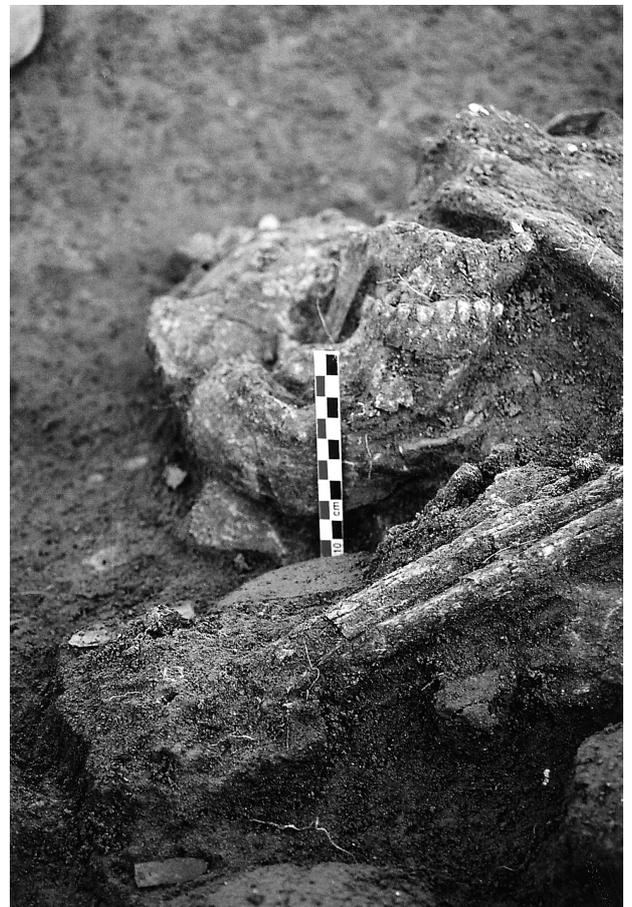
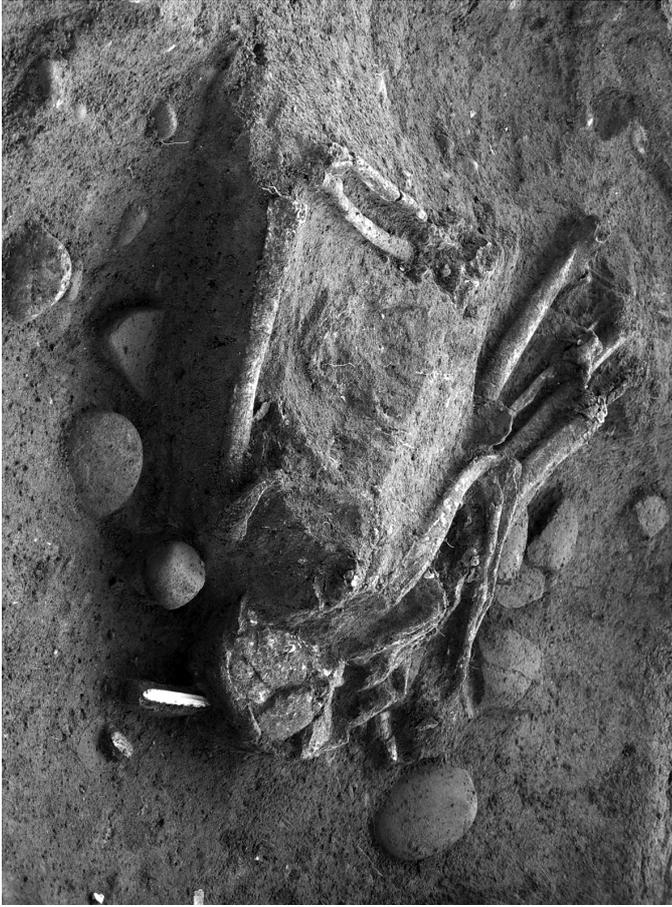
C'est aussi le cas pour le reste du rachis : seules quelques lames postérieures lombaires évoquaient la position latérale gauche de cet étage. Les rares côtes aperçues lors du dégagement se présentaient logiquement en vue exo-inférieure.

Le membre supérieur droit était très écarté de la région du tronc. Il était fléchi dans un angle de 90°. La relation de l'épaule était maintenue, celle du coude lâche. La scapula reposait en vue latérale à composante postérieure. La clavicule était disjointe, mais proche. L'humérus offrait une vue médio-distale, c'est-à-dire une inclinaison marquée de la région du coude vers celle de l'épaule. Les relations des os de l'avant-bras étaient un peu défaites. Le radius était logiquement en vue antérieure, mais l'ulna avait un peu tourné en vue médio-postérieure. Ces deux pièces offraient également une inclinaison vers la main, la région du coude étant donc surélevée. Les os de cette main, en vue palmaire et probable extension (R II ou III), étaient engagés sous le « fantôme » du bassin. Le membre supérieur gauche était fléchi dans un angle d'environ 50°. De la région de l'épaule ne subsistait que la clavicule, qui était presque parallèle à sa symétrique. La relation du coude était préservée, l'humérus se présentait en vue latéro-antérieure, les os de l'avant bras en pronation et vue postérieure.

Les membres inférieurs étaient hyper-fléchis, os joints presque parallèlement les uns aux autres en un effet de faisceau. Dans l'ensemble, les contiguïtés articulaires subsistaient. Ces os étaient inclinés du sud vers le nord (environ 0,1 m de dénivelé) : ainsi les fémurs présentaient une nette composante proximale, les tibias et fibulas une nette composante distale. Dans le détail, pour le membre droit, le fémur reposait en vue médiale, la patella en vue médio-postérieure, le tibia, également en vue médio-postérieure, de même que sa fibula ; pour l'autre membre, la dominante était latérale. La fibula gauche avait un peu « glissé » vers l'arrière, le talus gauche était discernable. C'est aussi le cas pour quelques éléments de pied (droit probablement).

2.2. LECTURE

Concernant la restitution de la position de dépôt, l'un des premiers faits à discuter est la situation extrêmement étroite des principaux os des membres inférieurs. En effet, la présence



d'une éventuelle ligature ne peut, à elle seule, expliquer cette contiguïté : elle est sans doute consécutive à une poussée latérale et/ou verticale, concomitante à la disparition des chairs. Or les altitudes ne trahissent pas de pendage latéral droit (est/ouest) marqué et la situation des éléments du bassin, localisés à l'aplomb de la main droite, contredit même nettement cette hypothèse. Il faut donc convenir que le défunt était initialement «agenouillé» : fessiers en appui sur ses talons. Sur la base de ce constat, on s'aperçoit alors que c'est l'ensemble du squelette qu'il convient de «redresser» visuellement. Ainsi, la situation des os du bassin évoque bien un affaissement latéral droit de l'ensemble du tronc. Consécutivement à ce mouvement, le membre supérieur droit a dû «s'ouvrir» en direction de la bordure orientale de la fosse, mais ce mouvement n'est peut-être pas très large, car la relation du coude n'est que peu défaite alors qu'il s'agit d'une contention très labile. Il est également possible que le déplacement ait été «retenu» et se soit déroulé de manière très progressive. Cette hypothèse se trouve peut-être renforcée par le maintien de la relation scapulo-humérale, maintien qui ne semble pas pouvoir s'expliquer par un phénomène d'infiltration sédimentaire localisé au regard du mouvement réalisé par le crâne, qui a chuté d'au moins 0,1 m. Ce mouvement conséquent trahit la présence d'un vide néo-formé sous-jacent, et conforte, peut-être, la présence initiale d'une contention ou d'une enveloppe plus ou moins contraignante qui a limité ou contenu les nombreux déplacements décrits : le crâne n'ayant pas, par exemple, «roulé» hors de son point d'impact. En effet, l'amplitude en soi de ces mouvements ne laisse, par ailleurs, aucun doute sur la présence et la préservation d'un espace vide autour du corps durant sa décomposition, tout au moins celle des parties molles.

2.3. DISPOSITION DES ÉLÉMENTS MOBILIERS

Concernant la céramique, les éléments livrés par la fosse renvoient à au moins trois vases, très incomplètement représentés (*fig. 4*). Comme déjà mentionné, les plus grands tessons sont situés à la base du niveau sépulcral, mais il est naturellement compliqué de caractériser leur présence, comme c'est généralement le cas pour les nombreux vestiges fragmentaires inclus dans les fosses à sépultures du Chasséen.

Pour le mobilier lithique (*fig. 5*), l'association est plus tangible au regard de la disposition réciproque des éléments par rapport au défunt. Ils se distribuent en arc de cercle au nord de la fosse, autour de l'emplacement initial de la tête et à proximité de la main gauche du défunt. Pourtant, mis à part la lamelle n° 1, tous les éléments sont fragmentaires et/ou incomplets (cf. *infra*). Quant à l'origine anthropique de cet état (et celle de la «migration» du fragment n° 2), si elle ne peut être définitivement étayée, elle a tout de même notre préférence, car

la zone ne semble pas perturbée et il existe de nombreux exemples comparables.

2.4. DYNAMIQUE ET PROPOSITION DE DISPOSITIF

La morphologie de la fosse ne diffère pas de celle de nombreuses fosses «domestiques» et il est donc possible qu'elle ait été détournée de sa fonction initiale pour recevoir la sépulture. Cependant, cela n'est pas certain, et ce fait ne retire rien au caractère sépulcral du dépôt lorsque l'on observe sa très large dominance à l'échelle du Chasséen méridional. La présence d'un comblement sous-jacent plaide d'ailleurs pour un détournement, mais celui-ci peut avoir deux origines. La première renvoie à une phase d'attente entre l'abandon de la fosse et l'installation de la sépulture, et donc plutôt à une réaffectation un peu opportuniste. La seconde concerne le rehaussement volontaire du fond, afin de rendre la mise en place du défunt plus commode, et évoque davantage une réaffectation programmée. Il n'est pas possible de trancher dans le cas présent, mais, quelle que soit l'origine de la fosse et du comblement sous-jacent, l'agencement dans son ensemble évoque bien une mise en scène codifiée. Ainsi, le corps du défunt a fait l'objet d'une disposition : il était recroquevillé, fessiers sur ses talons, tête portée vers l'avant, membres supérieurs fléchis, main gauche à proximité du genou gauche, main droite près de la cuisse droite. Les importants déplacements observés sur les éléments du tronc et du bassin, notamment, qui se sont effondrés sur leur côté droit, indiquent qu'un espace vide a été préservé suite au dépôt : qu'il a été isolé des sédiments. Concernant la chute du crâne, elle renvoie à un vide néoformé sous lui. On ne peut préciser la nature de l'élément disparu (litière végétale, peaux, offrandes périssables...), mais il a pu contribuer au dispositif technique, en corrigeant l'inclinaison de la séquence sous-jacente et en stabilisant le corps. À ce propos, pour rappel, un sédiment plus fin, plus sombre et contenant de petites inclusions brunâtres était présent autour du squelette et encore quelques centimètres sous lui.

Concernant les déplacements, si la plupart sont de grande amplitude, ils paraissent tout de même un peu limités et/ou retenus. C'est le cas pour le crâne, qui n'a pas roulé, pour la relation scapulo-humérale, qui a été préservée malgré «l'ouverture» du membre vers l'est, et peut-être pour le maintien relatif de la relation du coude, qui renvoie à un mouvement plus progressif que brutal. En l'occurrence, ces faits pourraient évoquer une contention peu contraignante (enveloppe en peau ou autre), comme cela est par ailleurs fréquemment observé pour ce type de tombe, ou encore, renvoyer à l'élément que nous qualifierions génériquement de «litière», dont la décomposition différentielle a pu accompagner et amortir certains déplacements.

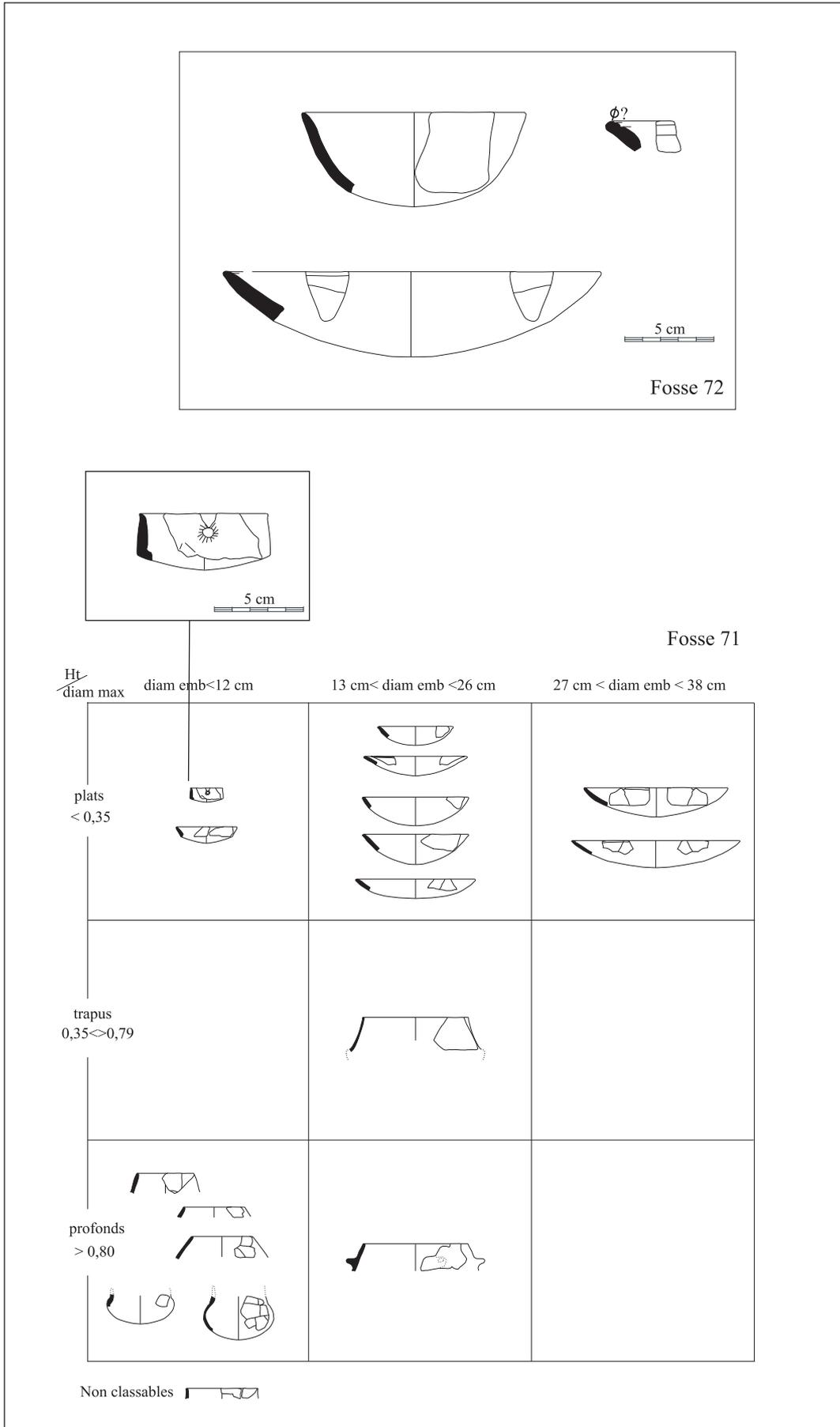
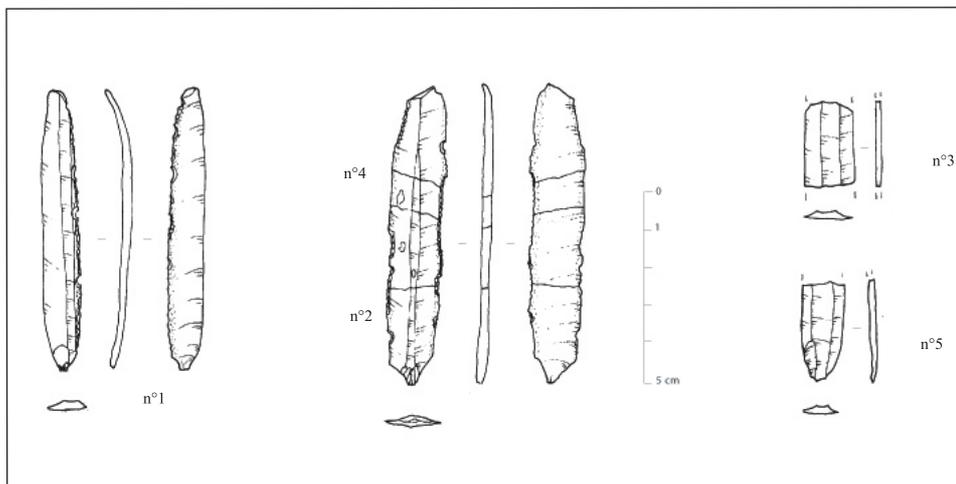


Fig. 4 – Le mobilier céramique des fosses 72 et 71 (dessin Fr. Ferber).

Fig. 5 – Le lithique taillé de la sépulture 72; n° 1 : lamelle à retouches et lustres latéraux, en silex lacustre (7,3/0,9/0,3 cm); n° 2-4 : lamelle à retouches et lustres latéraux, en silex bédoulien (8/1,5/0,3 cm); n° 3 : fragment de lamelle brute, en silex bédoulien (2,2/1,3/0,2 cm); n° 5 : fragment de lamelle brute, en silex bédoulien (2,6/1,1/0,2 cm) (dessin S. Saintot).



Concernant les mobiliers, seules les lamelles sont explicitement associées à la sépulture. En effet, elles reposaient « en éventail » près de la tête du défunt, ce qui paraît bien relever d'un dépôt. Dans ce cas, son intérêt principal consiste dans le fait que la majorité des pièces est fragmentée et/ou incomplète, ce qui démontre bien que les mobiliers cassés ou partiels ne peuvent être exclus *a priori* des discours sur ces tombes. Il faut d'ailleurs mentionner, pour les galets et tessons, que leur présence est vraiment récurrente au sein des dispositifs funéraires chasséens. À ce sujet, enfin, une phalange de bœuf était localisée à proximité de l'emplacement initial du bassin et sa présence n'est peut-être pas anecdotique.

3. LA FOSSE 71 : UNE MISE EN SCÈNE ANNEXE ?

La fosse 71 jouxte la sépulture à moins d'un mètre au sud-ouest. Elle présentait un plan oblong de 1,1 m par 0,8 m; sa profondeur était conservée sur 0,38 m (fig. 6). Une petite marche se dégageait à mi-hauteur dans sa bordure nord-occidentale. Le comblement se composait d'un limon homogène beige clair incluant de nombreux éléments détritiques (5 à 10 objets par passe de 5 cm), tessons de 1 à 10 cm, éléments lithiques taillés (lamelles,

fragments, éclats), os de faune (quelques esquilles) et galets de 5 à 15 cm.

À une vingtaine de centimètres du fond dans le quart nord-est de la fosse, c'est-à-dire contre la bordure la plus proche de la sépulture 72, un curieux aménagement de galets a pu être remarqué (fig. 7 et 8). Il s'organisait de manière rayonnante autour d'un élément central, un galet encoché symétriquement à l'une de ses extrémités longitudinales, de manière à dégager deux épaulements et un rostre (fig. 7, n° 1). Les autres éléments sont bruts, un peu plus petits et moins réguliers. Trois d'entre eux sont contigus à l'élément centré, à l'est; un quatrième, à l'ouest. Tous présentaient de légères inclinaisons convergentes vers le centre du dispositif. C'est aussi le cas d'un élément en terre cuite de forme triangulaire, dont la pointe touchait le rostre du galet taillé. Il ne s'agissait pas d'un tesson, mais juste d'une petite plaque d'argile non dégraissée, extrêmement friable. Un peu « écartés » au nord et au sud du dispositif, reposaient deux autres galets. Celui qui était localisé au sud (fig. 7, n° 2) comporte également deux enlèvements qui dégagent un apex, orienté vers le centre du dispositif.

Il nous semble totalement improbable que l'organisation des différents éléments entre eux puisse relever d'une origine fortuite : il s'agit lisiblement d'une mise en scène.

Dans cette même fosse, un peu plus bas, un autre galet cassé, et taillé à l'une de ses extrémités (fig. 7, n° 3), a été récolté, mais son aspect est moins explicite. Par contre, l'exemplaire n° 4 (fig. 7), qui a été retrouvé parmi les galets du foyer structure 14, localisé à l'extrémité occidentale de la fouille (fig. 1), évoque incontestablement l'élément central de la mise en scène de la fosse 71.

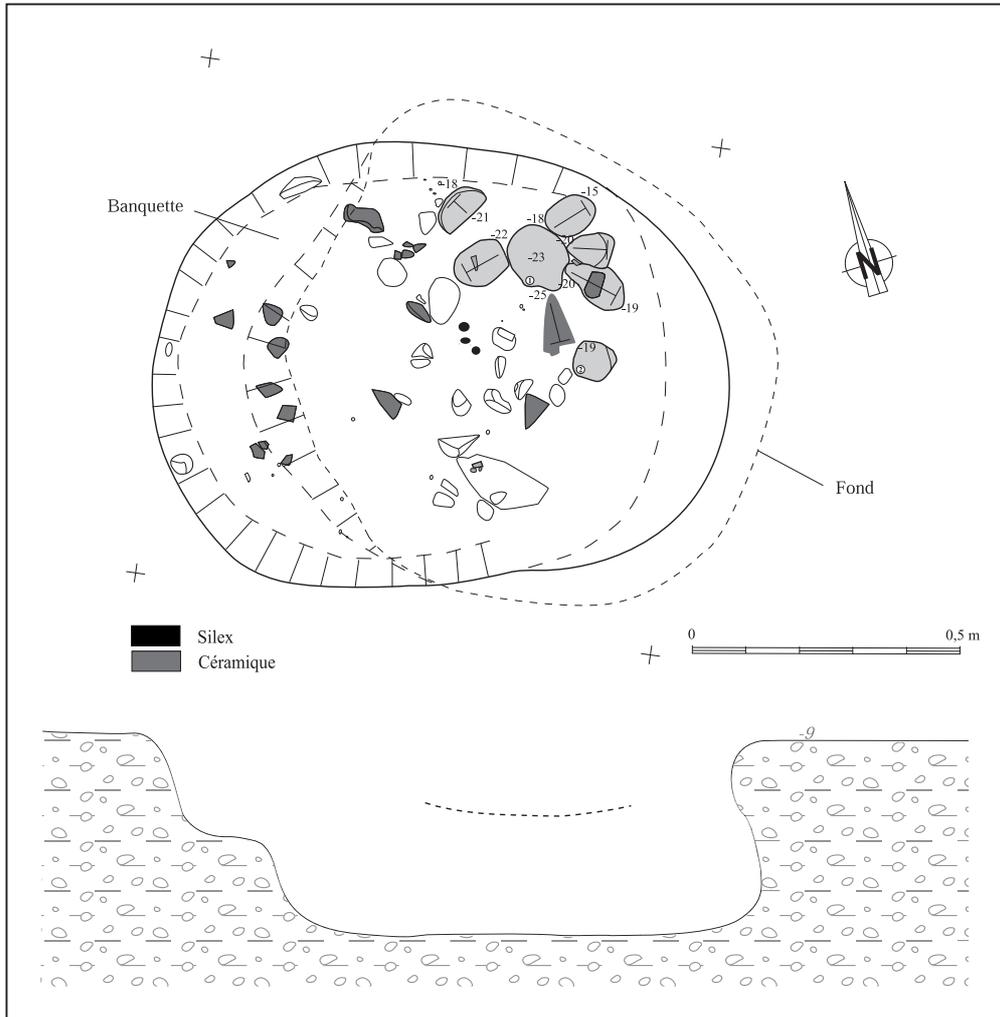


Fig. 6 – La fosse 71
(déc. 4; infographie
A.-C. Mauger).

Enfin, il faut signaler la présence, plus au sud-ouest, d'une petite fosse (structure 70, environ 0,5 m de diamètre) aux contours imprécis, qui a livré quelques tessons.

4. LES MOBILIERS : CARACTÉRISATION TYPO-CHRONOLOGIQUE

4.1. LE LITHIQUE TAILLÉ

Les données présentées ici concernent la sépulture 72 et la fosse annexe 71. Néanmoins, le comblement du puits 69 ayant livré des données lithiques inhabituelles, peut-être en relation

avec les deux précédentes structures, celles-ci seront aussi succinctement évoquées.

Les éléments prélevés dans ces fosses correspondent à 80 % des 117 pièces de l'ensemble du site. D'une manière générale, la série renvoie à une industrie homogène et cohérente sur le plan chrono-culturel (Chasséen récent), c'est-à-dire essentiellement composée de lamelles sur silex blond majoritairement importé du Vaucluse.

La fosse 72 a livré des éléments lithiques dont la localisation, à la base du niveau sépulcral, et la situation, à proximité de la tête du défunt, induisent leur association étroite à la sépulture. Il s'agit de 7 silex qui se rapportent à 4 lamelles distinctes (fig. 5). En effet, à l'exception d'une lamelle (n° 1), ces pièces sont fragmentaires (nos 2-4), incomplètes (nos 3 et 5) et brûlées postérieurement à leur façonnage et à leur utilisation. Ce dernier fait a augmenté leur fragilité et pourrait être, pour partie, à l'origine de la fracturation « en place » de l'élément n° 4, sous l'effet d'une pression verticale limitée spatialement (naturelle?). En ce qui concerne le bris 2/4, il est possible qu'il résulte du même événement, mais la position éloignée de la pièce n° 2 plaide en faveur d'une disposition. Quoi qu'il en soit, ce groupe de

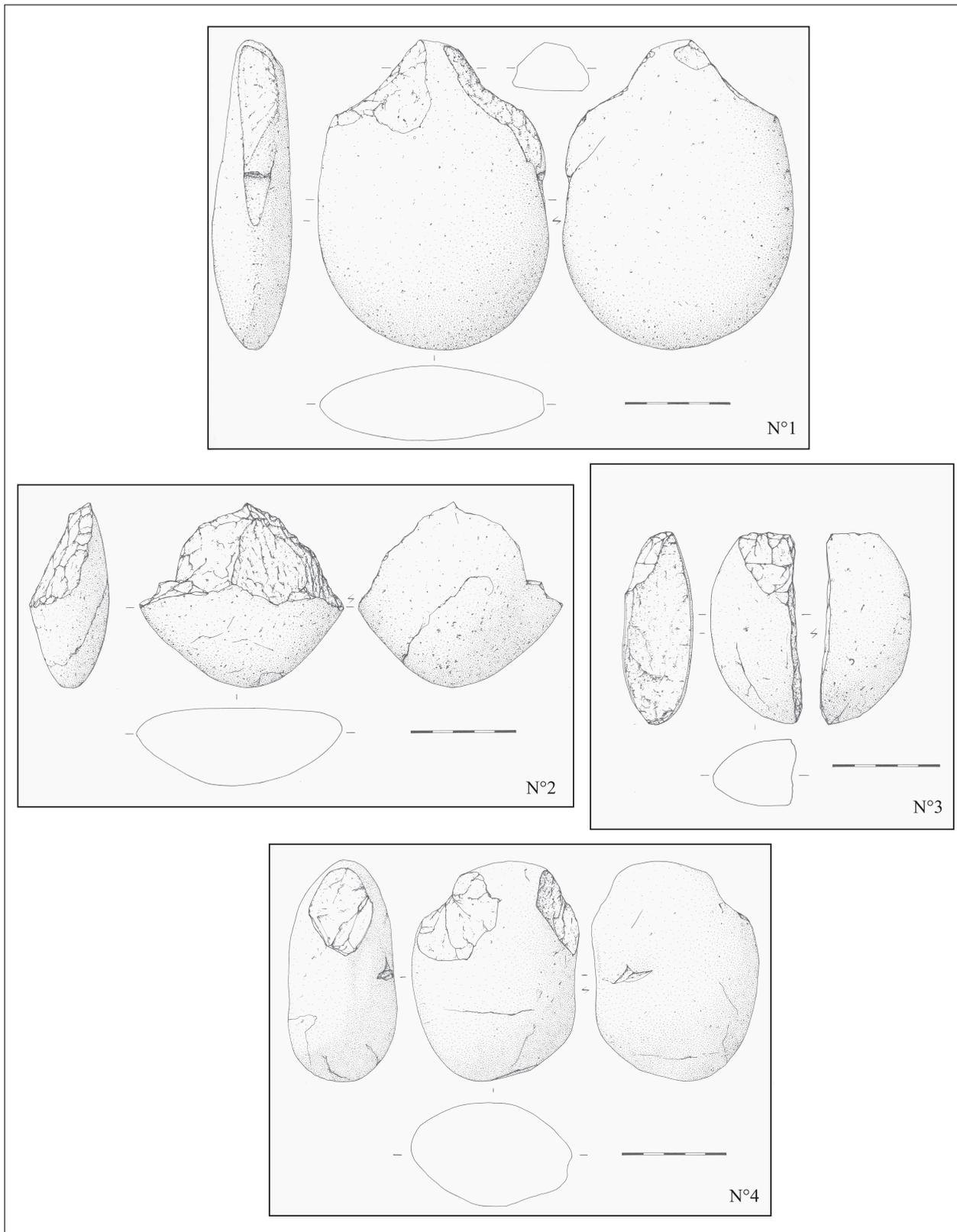


Fig. 7 – Fosse 71 : les galets taillés (dessin P. Alix).



mobilier est, de manière évidente, associé à l'individu et semble avoir été agencé autour de l'emplacement initial de sa tête et à proximité de sa main gauche. Au-delà, on peut se demander si ce dépôt ne constitue pas l'une des évocations de l'activité du défunt.

La fosse 71 a livré 18 silex, dont 15 lamelles, qui se distribuent de haut en bas dans le comblement, sans organisation lisible. La particularité de ces rejets détritiques (beaucoup d'éléments sont brisés et chauffés) est de receler 10 lamelles brutes, apparemment non utilisées, ce qui constitue également un trait caractéristique des lamelles de la fosse 69.

En effet, la fosse 69 (incomplètement fouillée) a livré 70 éléments lithiques, dont 59 lamelles. Or, 40 d'entre elles ne sont ni retouchées ni visiblement utilisées (ce dernier constat ne pouvant pas toutefois être confirmé à défaut d'analyses tracéologiques). Cela soulève, à notre sens, des questions relatives au statut des rejets de ce puits. En l'occurrence, une éventuelle relation entre ce comblement particulier et la sépulture 72 peut être proposée, même si aucune preuve directe quant à leur fonctionnement concomitant n'a pu être trouvée. Comme pour le dépôt de la fosse 72, le rejet de lamelles « neuves » pourrait constituer une évocation de l'activité du défunt.

4.2. LA CÉRAMIQUE

4.2.1. Présentation générale

L'ensemble des structures fouillées a livré plus de 11 kg de poterie et le nombre total de tessons est de 2 103, parmi lesquels 1 948 sont de simples fragments de panse (92,6 %) et 133 sont porteurs d'éléments typologiques (6,33 %). Ces derniers proviennent de 11 structures sur 34. Certaines sont des empièvements, comme les structures 44 et 53, d'autres sont de simples fosses (63, 66 et 68).

Dans l'ensemble, ces structures se sont révélées pauvres en céramique ; elles ne présentent que 1 à 3 individus chacune. Dans ce contexte, le puits 69 et la fosse 71 se distinguent nettement. La fosse 69 présente 26 individus céramiques et la fosse 71 en présente 17. Comparées aux ensembles céramiques chasséens connus dans la région, ces deux structures se révèlent particulièrement riches.

La couleur des récipients est très variable : certains tessons sont bruns, d'autres brun-rouge ou orangés. De nombreux fragments sont aussi brun-noir.

Même si les surfaces sont fréquemment érodées ou mal conservées, on peut observer qu'elles sont le plus souvent régulières, rugueuses, ou plus ou moins sableuses. Néanmoins, quelques-unes présentent des parois lisses.

Parmi les éléments typologiques identifiés, on constate que les fragments de bords, les éléments carénés, les épaulements, ainsi que les moyens de préhension, ne représentent que 1 %

de la série. Il s'agit le plus souvent de mamelons ou languettes, perforés ou non. Par contre, les barrettes multiforées sont plutôt bien représentées ; 8 fragments en ont été retrouvés. Les coupes en calotte sont, quant à elles, très abondantes dans cette série. 28 ont été identifiées (1,33 %) et elles s'avèrent souvent décorées : 18 d'entre elles présentent un décor de sillons internes, pouvant varier de 1 à 3.

En plus des coupes en calotte à sillon, 3 fragments de poterie présentant un décor ont été retrouvés (structures 69 et 71).

L'accumulation de certaines formes a déjà été remarquée dans d'autres sites, notamment à Montélimar sur le site de Daurelle pour les écuelles carénées (Jallet *et al.* 2004), ou à Saint-Paul-Trois-Châteaux, site des Moulins (Beeching *et al.* 2005), déjà pour des coupes en calotte. Ce genre de cumul, particulièrement dans ce contexte où les ensembles sont rarement très fournis, est remarquable et matérialise probablement une fonction qui reste à définir. Il pourrait s'agir d'une activité nécessitant l'abondance d'un même type de récipients. Dans le contexte de ce site, la sur-représentation de ces coupes en calotte serait peut-être à mettre en relation avec la fonction des empièvements. D'ailleurs, sur le site tardi-cardial à empièvements des Malalônes à Pierrelatte dans la Drôme (Linossier *et al.* 1997), nous avons déjà constaté l'abondance des coupes en calotte. Pour le site de « Portes de Provence », enfin, les formes sont très variées. D'ailleurs, le registre des formes caractérisant le Chasséen récent du Bassin rhodanien (groupe D, Chasséen récent du Bassin rhodanien d'affinité nord-orientale, Beeching *et al.* 1995) semble complet. Dans la définition de ce groupe, le pseudo-col est un élément déterminant. Ce critère est bien attesté en vallée du Rhône et on le retrouve en Provence, surtout en Vaucluse. Il est aussi présent en Languedoc oriental et on l'identifie sporadiquement en Italie du Nord.

4.2.2. La céramique des fosses 71 et 72

Une attention particulière a été portée aux possibilités de remontage entre ces deux fosses, mais aucun collage n'a pu être trouvé.

La fosse 72 a livré 47 tessons (parmi lesquels 4 fragments de bord et un mamelon perforé) pour 496 g de céramique, se rapportant à au moins 3 individus (de 3 à 4).

Trois vases peuvent être restitués, mais ils sont très incomplets. Il s'agit de trois formes simples, dont le type ne diffère pas du reste des éléments du site (*fig. 4*).

La fosse 71 a livré 505 tessons, se rapportant au minimum à 17 individus (de 17 à 29). Il s'agit de la fosse la plus « riche » après la fosse 69. Ces deux structures ont livré plus de 70 % du mobilier, lithique et céramique, du site. Les coupes en calottes sont majoritaires, comme pour l'ensemble de la série. Tous les vases sont très incomplets. On peut mentionner la présence d'un décor en soleil, associé à un chevron incisé à cru sur la partie supérieure d'une écuelle carénée (*fig. 4*).

Mis à part la présence de ce soleil, le type et le profil des éléments céramiques ne tranchent en rien avec ceux prélevés dans les autres structures, et peuvent donc aussi être comparés aux sites rhodaniens précédemment évoqués.

4.3. LE GALET ENCOCHÉ

Cette pièce, au centre de «la mise en scène», présente les caractéristiques suivantes (fig. 6, 7, n° 8, 8). Il s'agit d'un galet de quartzite plat de forme régulière, de 14,8 cm par 10,8 cm, et d'une épaisseur maximale de 3,5 cm. L'extrémité façonnée présente des enlèvements partant d'une des faces de l'objet, aménageant ainsi une sorte d'épaulement. La faible partie sommitale restante déverse sur l'une des faces et présente un poli brillant. Les deux faces de l'objet semblent affecter des zones plus finement lissées et lustrées à l'approche des encoches. Il est probable que la teinte rouge de la face la plus bombée provienne d'une coloration naturelle accentuée par le polissage.

5. COMPARAISONS DE L'OBJET SUR GALET ET DU DISPOSITIF

Le galet encoché, au centre de la mise en scène de la fosse 71, renvoie, selon nous, à certaines manifestations mégalithiques du monde alpin.

En effet, aucune fonction particulière ne semble pouvoir être attribuée à ce galet épais, dont le rostre fait écho aux apex sommitaux des statues-menhirs du Bassin lémanique au Néolithique moyen. Les deux référentiels principaux sont les sites à alignements de menhirs de Lutry et de la Promenade des Anglais à Yverdon (Canton de Vaud, Suisse), qui possèdent chacun de nombreuses stèles de petites dimensions. Le site de Lutry comporte un seul alignement composé de 25 menhirs. Il intègre 11 éléments plus petits, inférieurs au mètre et notamment 5 menhirs d'une trentaine de centimètres dont «l'un est bouchardé des deux côtés de manière à lui donner une tête arrondie» (Voruz 1992, p. 41). Le site d'Yverdon, quant à lui, a livré 5 groupes de menhirs dont 2 alignements (Voruz 1990, 1992). L'ensemble comprend 45 dalles dont 12 petits formats inférieurs au mètre, qui sont présents dans chaque groupe. Trois d'entre eux sont des statues-menhirs, façonnées en vue d'«appointer» leur tiers sommital (Voruz 1992, fig. 2, 26 et 27, n° 24, 33 et 35), et deux n'excèdent pas 0,4 m de hauteur. L'auteur (*ibid.*, p. 46 et 51) les désigne comme des menhirs «microlithiques» ou des «micro-menhirs». Concernant la chronologie, deux phases principales peuvent être distinguées par le biais de comparaisons à large échelle. Les dalles à rostre céphalique ou en écusson se rapportent à la première phase, au Néolithique moyen (Voruz 1990, p. 189 ; 1992, p. 54-58).

Ces exemples connus, s'ils ne sont pas éloignés d'habitats contemporains, se rapportent tout de même explicitement à des domaines et des espaces exclusivement symboliques. Récemment, un galet façonné de manière à dégager un léger épaulement et une pointe bien marquée a cependant été

découvert au sein d'une aire domestique du Néolithique moyen (Thirault, à paraître). Il pourrait peut-être s'agir d'un outil, une houe, mais sa destination fonctionnelle n'est pas assurée (communication orale E. Thirault). Pour le domaine lémanique, encore, il faut signaler la présence d'une petite figurine en pierre dans l'une des cistes de la nécropole éponyme de Chamblandes (Pully, canton de Vaud, Suisse) (Moinat, Gallay 1998, fig. 6). Il s'agit d'un objet fusiforme qui n'excède pas 0,15 m et dont la partie sommitale comporte un petit rostre clairement dégagé, et qui peut donc être comparé à une statue-menhir. Ces deux exemples nous intéressent, notamment, au regard de leur contexte d'implantation, soit clairement funéraire soit peut-être domestique, car ces espaces sont étroitement imbriqués dans la sphère chasséenne.

Pour revenir au Chasséen, si la découverte de ce galet «anthropomorphisé» demeure originale, la «scénarisation» de galets bruts, isolés ou groupés, a déjà été remarquée et signalée pour les sépultures médio-rhodaniennes (Beeching 2003, p. 232-233). La manifestation la plus spectaculaire de ces associations est sans nul doute le dispositif de la sépulture plurielle «J1» de Montélimar Le Gournier, qui intègre en son centre un monolithe dressé d'environ 0,5 m de hauteur (Beeching, Crubézy 1998, p. 156-157). Les dépôts annexes, et surtout ceux qui impliquent des éléments non manufacturés, demeurent évidemment difficiles à décrypter pour les ensembles à tombes en fosses «domestiques». Dans le cadre de cette problématique, le site funéraire mégalithique, un peu plus récent et plus méridional, de Ventabren, dans les Bouches-du-Rhône (Hasler *et al.* 1998), ajoute un certain éclairage. En effet, sept stèles ont été découvertes sur ce site. Elles sont un peu plus grandes, mais ne dépassent pas 0,8 m (de 0,3 à 0,8 m). Or, elles étaient implantées dans des logettes ménagées dans les couronnes périphériques des monuments : c'est-à-dire dans des espaces annexes, mais clairement associés aux tombes. Ces stèles s'inscrivent dans des formes triangulaires ou trapézoïdales (portions rétrécies en bas), qui font écho aux stèles provençales, très éloignées de notre galet. Au niveau morphologique, il nous semble toutefois qu'une comparaison avec l'élément de forme triangulaire en terre cuite de notre assemblage peut être proposée.

6. EN GUISE DE CONCLUSION : QUELLE SIGNIFICATION POSSIBLE POUR LA MISE EN SCÈNE ?

La présence de sépultures en fosses «domestiques» au sein d'espaces *a priori* non uniquement dévolus au funéraire suscite un large débat qui n'a pas lieu d'être repris ici. Cependant, selon nous, l'écrasante sur-représentation de ces modes rituels induit de fait, en elle-même, son caractère non marginal, aussi

l'apparente complexité des assemblages mérite-t-elle d'être abordée avec le moins de préjugés possibles.

Concernant les significations des menhirs et des stèles monumentales, par le biais notamment des comparaisons ethnologiques, elles ont été finement explorées par des chercheurs tels que R. Joussaume ou A. Gallay. Éléments supplétifs des hommes, des ancêtres et/ou des dieux, il s'agit majoritairement de compositions spectaculaires. Mais quels sens symboliques peut-on donner aux manifestations du «microlithisme»?

Dans l'un des articles précités, J.-L. Voruz évoque notamment des exemples indonésiens (île Flores) où des menhirs de très petites tailles (inférieurs à 0,25 m) accompagnent un plus grand élément et servent de support à l'évocation d'ennemis tués, de sacrifices ou d'autres événements. Il mentionne également le rôle commémoratif et supplétif des menhirs malgaches (Voruz 1992, p. 39), ce qui nous conduit naturellement aux travaux de L.-V. Thomas. Dans le cas de morts lointaines, l'auteur évoque plusieurs possibilités alternatives à la présence du corps, impliquant parfois des galets comme point d'appui aux funérailles (*ibid.*, Kenya, p. 104 et 163). Même lorsque le mort est présent, de simples pierres sont susceptibles de personnifier l'esprit du défunt (Thomas 1982, Sénégal, p. 156) : son esprit «pur», c'est-à-dire propre, minéralisé à l'image de ses restes ultimes. En l'occurrence, cette pierre sera prélevée à l'issue de la décomposition, après les rites d'achèvement, pour être intégrée à un autel (dans le cadre d'un rite dit «d'agrégation», cf. Van Gennep 2000). Pour préciser l'idée sous-tendue à la base de la réflexion du chercheur : «... le cadavre pourrissant correspond à l'errance des âmes; le squelette purifié annonce l'état d'ancêtre : la minéralisation et la déshumanisation totale vont de pair avec la divinisation de l'ancêtre» (p. 149).

En conclusion, les composantes des fosses 71 et 72 s'inscrivent probablement, à notre sens, dans une scénographie décryptable à l'échelle des sites, comme cela a déjà été proposé pour les ensembles médio-rhodaniens (Beeching 2003). Dans le cas présent, nous avons été tentés d'associer le galet encoché à la sépulture, au regard de sa particularité morphologique, qui évoque les statues-menhirs lémaniques, de son intégration au sein d'une mise en scène impliquant d'autres éléments, de sa grande proximité avec le défunt bien qu'il soit contenu dans un espace annexe, et de l'isolement de ces deux structures qui souligne leur lien spatial. Car tous ces éléments font écho à des manifestations funéraires ou, plus largement, symboliques des cultures du Néolithique moyen et récent du Bassin rhodanien. Enfin, bien qu'il ne soit évidemment pas possible de transposer strictement les significations symboliques issues des comparaisons ethnologiques, nous nous demandons cependant dans quelle mesure cette petite «statue-menhir» mise en scène ne pourrait pas incarner le défunt lui-même, une évocation de son ascendance, de ses funérailles, de son sacrifice, ou encore de son accueil dans un «au-delà». Il n'est pas inconcevable non plus que ce dispositif constitue en lui-même une autre sépulture : une forme de cénotaphe.

AUTEURS

Yaramila Tchérémissinoff, Inrap, Centre archéologique de Montpellier, 54 av. Pont-Juvénal, F-34000 Montpellier. Courriel : mila.tche@laposte.net

Philippe Alix, Vérane Brisotto, Frédérique Ferber, Sylvie Saintot, Inrap, 12 rue Louis Maggiorini, F-69500 Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

BEECHING A. 2003. Organisation spatiale et symbolique du rituel funéraire chasséen en moyenne vallée du Rhône : première approche. In CHAMBRON Ph., LECLERC J. (dir.). *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes : table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*. Paris : Société préhistorique française, p. 231-239. (Mémoires de la Société préhistorique française ; 33).

BEECHING A., ARGANT J., BAILON S., BERGER J.-F., BILLAUD Y., BREHARD S., BROCHIER J.L., CHAIX L., CORDIER Fr., CRUBÉZY E., ECHALLIER J.-C., FERBER Fr., GUILBERT R., HEINZ S., HELMER D., JEANNET M., LEA V., LUNDSTRAUM-BAUDAIS K., SÉNÉPART I., THIÉBAULT St., THIRAULT E., VITAL A., VITAL J. 2007. *Le site des Moulins à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. ACR «Les grands sites de terrasses chasséens dans le contexte de recherches rhodaniennes», Rapport de fin de 1^{re} année (2004-2005).

BEECHING A., BERGER J.-F., BROCHIER J.L., CORDIER Fr., DUPERRON A., LIROSSIER M.,

THIERCELIN F., VITAL J. 1997. Le site à ses différents niveaux d'approche spatiale : le cas du Gournier à Montélimar (Drôme). In AUXIETTE G., HACHEM L., ROBERT Br. (dir.). *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du fer*. Actes du colloque «L'analyse spatiale des sites du Néolithique à l'âge du Fer» : 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 26-30 octobre 1994, Section de pré- et protohistoire. Paris : Éd. du CTHR, p. 397-405.

BEECHING A., CORDIER Fr., DAUMAS J.-C., LAUDET R., LIROSSIER M., THIERCELIN F. 1995. Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In VORUZ J.-L. (dir.). *Chronologies néolithiques de 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19 et 20 septembre 1992 (XI^e Rencontres sur le Néolithique de la Région Rhône-Alpes). Ambérieu-en-Bugey : Société préhistorique rhodanienne, p. 93-111.

BEECHING A., CRUBÉZY E. 1998. Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône. In

GUILLAINE J. (dir.). *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris : Éd. Errance, p. 147-164. (Coll. des Hespérides).

HASLER A., CHEVILLOT P., COLLET H., DURAND C., RENAULT S., RICHIER A. 1998. La nécropole tumulaire néolithique de Château Blanc (Ventabren, Bouches-du-Rhône). In D'ANNA A., BINDER D. (dir.). *Production et identité culturelle : actualité de la recherche : actes de la deuxième session, Arles (Bouches-du-Rhône), 8-9 novembre 1996*. Antibes : Éd. APDCA, p. 403-414.

JALLET F., COUTEAU S., FERBER Fr., FOREST V., FRANC O., GISCLON J.-L. 2004. *26-Drôme, Montélimar, Z.A. du Gournier Daurelle*. Rapport de fouille préventive, Bron.

LIROSSIER M., FERBER Fr., MOREAU F. 1997. *Lot 13. Pierrelatte «Les Malalônes», AFAN – TGV Ligne 5 Secteur II : Valence-Avignon*. Rapport de fouille, Bron.

MOINAT P., GALLAY A. 1998. Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin. *Archäologie der Schweiz* 21/1, p. 2-12.

THIRAULT E. à paraître. Objets de pierre polie du site du Petit-Chasseur à Sion. In BESSE M., PIGUET M. (dir.). *Au Néolithique moyen : le hameau du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse)*. Lausanne. (Cahier d'archéologie romande).

THOMAS L.-V. 1982. *La mort africaine : idéologie funéraire en Afrique noire*. Paris : Payot. 272 p. (Bibliothèque scientifique ; 72).

VAN GENNEP A. 2000. *Les rites de passage*. Rééd. Paris : Émile Nourry. (Éd. originale : 1909).

VORUZ J.-L. 1990. Litholâtrie néolithique : les statues-menhirs de Suisse romande. In JOUSSAUME R. (dir.). *Mégalithisme et société :*

table ronde CNRS des Sables-d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987. La-Roche-sur-Yon : Groupe vendéen d'études préhistoriques, p. 187-207.

VORUZ J.-L. 1992. Hommes et dieux du Néolithique. Les statues-menhirs d'Yverdon. *Annales de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie* 75, p. 37-64.